

## EVALUATION EXTERNE DES ETABLISSEMENTS DU SECTEUR SOCIAL, MEDICO SOCIAL, SANITAIRE ET DES SERVICES A LA PERSONNE

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Mener à bien l'évaluation externe obligatoire, dans le respect des exigences réglementaires, des valeurs de l'institution et du besoin des usagers.

#### Les outils de l'évaluation sont :

Le cahier des charges

Le projet d'établissement

Les valeurs de l'institution

La mission institutionnelle

L'évaluation interne menée par l'établissement

Les protocoles et procédures en application dans l'établissement

Les documents institutionnels tels que les fiches de

postes etc...

Toutes les étapes de l'évaluation externe.

### DUREE

Durée à déterminer selon l'établissement, et tenant compte des besoins de service de l'établissement demandeur. Pour tout calendrier autre, nous contacter.

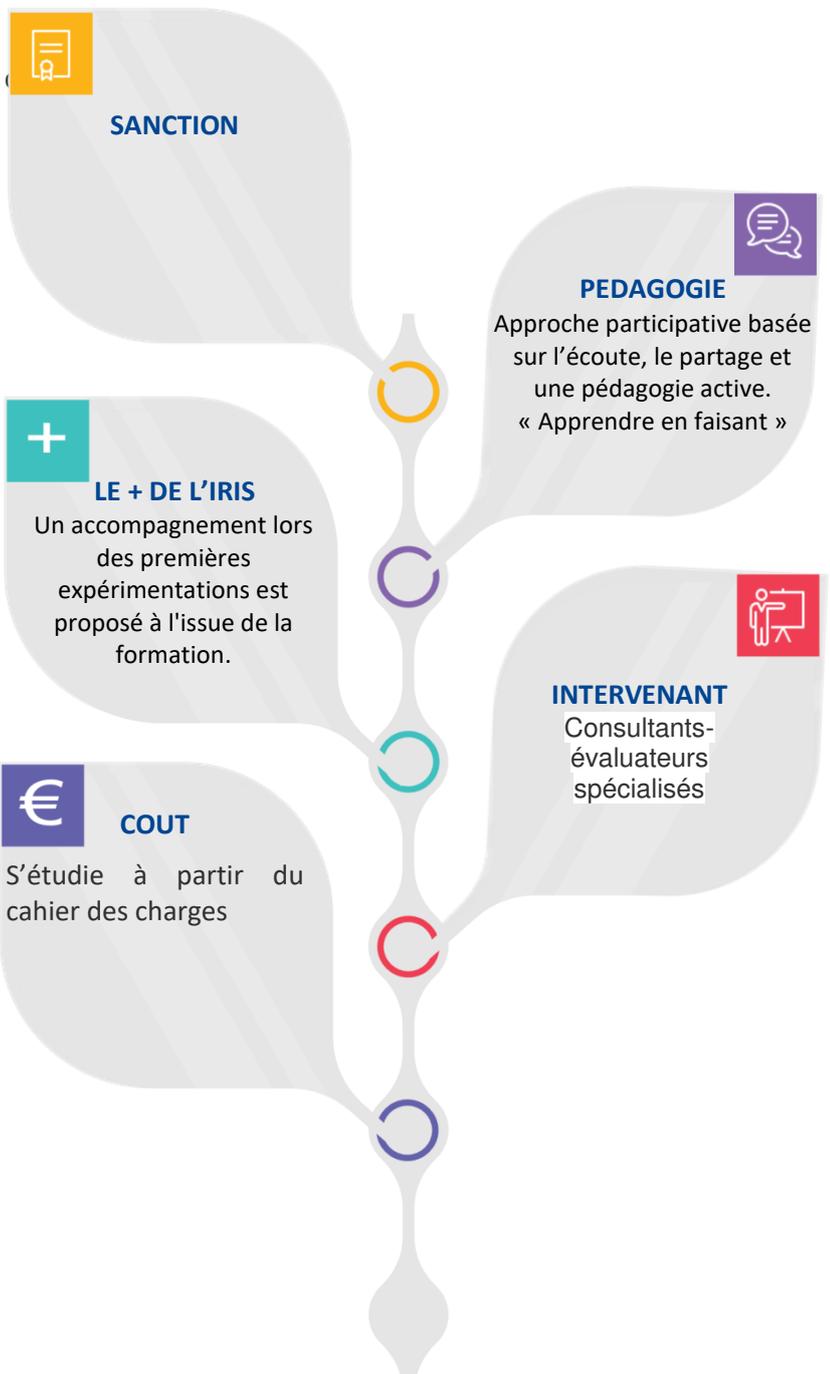
### PUBLIC CONCERNE

Tout établissement du secteur social, médico social et des services à la personne.

### MODALITES PEDAGOGIQUES

L'évaluation externe que nous menons est impliquante : nous mobilisons les membres de l'équipe.

Dans notre méthode d'analyse, nous utilisons une approche pluridimensionnelle qui permet de rendre évident les points d'amélioration du service, mais sans oublier de valoriser les "bonnes pratiques" existantes



## EVALUATION EXTERNE DES ETABLISSEMENTS DU SECTEUR SOCIAL, MEDICO SOCIAL, SANITAIRE ET DES SERVICES A LA PERSONNE

### PRESENTATION DE L'ÉVALUATION EXTERNE

L'évaluation externe n'est ni un simple contrôle, ni une formalité administrative supplémentaire, ni une simple injonction réglementaire.

Pour l'IRIS l'évaluation externe est **un dialogue et un moteur de réflexion sur la qualité des prestations** proposées aux usagers, sur les valeurs portées par le projet d'établissement ou de service par tous les acteurs.

L'évaluation externe permet d'ouvrir des **perspectives d'évolution, d'amélioration de l'organisation, de dynamiser l'innovation de l'équipe.**

L'intervention d'un consultant-évaluateur permet un regard distancié et offre un espace fort de **capitalisation des points solides du travail institutionnel**, et de structuration des pratiques existantes.

Elle permet alors une véritable **promotion de l'investissement** des différents acteurs institutionnels.

Elle concourt à la cohérence du travail d'équipe en permettant aux professionnels de rendre lisible leur travail et d'assurer sa cohérence avec **les exigences et orientations des politiques sociales.**

L'évaluation externe complète un dispositif d'évaluation déjà entrepris au travers de l'évaluation interne. Elle doit viser à **la production de connaissances et d'analyse** et sera une aide à la promotion d'un savoir faire et d'un savoir être.

- Elle constitue une opportunité de **consolider la continuité dans l'amélioration du service rendu** et ce faisant elle fait reposer le changement sur les ressources internes déployées par les acteurs de l'établissement ou du service, parmi lesquels les usagers.
- Il s'agit d'un temps fort qui contribue, par un dialogue, une confrontation entre les différents acteurs, à inventer ou consolider des protocoles d'intervention, des savoirs-faire et à **valoriser des compétences construites dans la mise en œuvre d'une action.**
- Parce qu'elle n'est pas normative, **l'évaluation externe doit s'appuyer sur un cadre de référence spécifique d'évaluation** : car les organisations sont inscrites dans une histoire singulière non seulement sur le territoire où elles sont implantées et sur lesquels elles agissent mais aussi dans leur rapport avec les usagers.